

# Retraite des artis bien l'anticiper

Un interlocuteur social unique :  
le Régime Social des Indépendants



En début de carrière, surtout lorsque, comme les artisans, on entre tôt dans la vie active, elle semble trop éloignée pour que l'on y pense même. Le temps passe, et un quotidien professionnel bien rempli fait alors toujours remettre à plus tard son examen... Et ce n'est que tout près de ces 40 années fatidiques de labeur que l'on découvre, soudain, que la retraite et ses modalités constituent un sujet primordial, auquel il faut s'atteler sans tarder... Aujourd'hui, le cheminement administratif vers la retraite est grandement simplifié, et il devient bien irresponsable de ne pas s'en préoccuper en amont. D'autant qu'il est aussi recommandé de se préparer dans sa tête à ce grand chambardement... Les explications concrètes, modalités pratiques et témoignages recueillis dans ce dossier devraient vous aider à y voir plus clair...

## RSI : le régime social des indépendants

Début 2008, la petite révolution qui secoue depuis 2 ans l'URSSAF et les caisses de retraite et de maladie ne sera presque plus qu'un souvenir. Pour bien comprendre les changements en cours, et surtout les simplifications engendrées, un bref historique est nécessaire. Vincent Leprince, Directeur du Régime Social des Retraites du RSI, s'y lance avec entrain : «*Les travailleurs indépendants en passaient jadis par 3 organismes, l'URSSAF, leur caisse maladie régionale (CMR), et l'AVA, pour les artisans, ou Organic, pour les commerçants. Pour simplifier le système, les élus des CMR, d'AVA et Organic ont proposé au gouvernement leur fusion en un seul organisme collecteur. Ainsi naissait en 2006 le RSI, regroupement de ces 3 entités. Et en janvier prochain, second temps de la réforme, le RSI devient interlocuteur social unique pour gérer toutes les cotisations personnelles, y compris celles versées précédemment à l'URSSAF !*».



«*C'est la plus grande réforme de la sécurité sociale depuis 50 ans !*», s'enthousiasme le jeune directeur, qui insiste sur la grande lisibilité, la souplesse et la transparence du nouveau système. Le RSI est d'envergure régionale, mais gardera en Pays de Loire 6 sites, afin d'éviter licenciements et délocalisation des personnels. En pleine réforme générale des retraites, sujet pour le moins d'actualité, et dans un contexte de papy boum, le RSI Pays de Loire regroupe environ 80 000 cotisants.

## Retraites de base et complémentaire, quid ?

«*Les cotisations versées pendant la durée de l'activité des indépendants ne sont pas épargnées !* explique Vincent Leprince. *Elles servent à acquérir des droits à la retraite, payée par les générations à venir !*». Une précision importante, pour en venir à ces fameux 160 trimestres de cotisations sur lesquels est calculée la retraite de base. Si donc vous travaillez 40 ans pleins, vous aurez une retraite complète, que vous soyez salarié ou indépendant. Les choses se compliquent un peu lorsque l'artisan a d'abord été apprenti et/ou salarié, avant d'être à son compte. Mais le RSI prendra en compte ces éléments, de même que les interruptions de carrière pour maladie ou grossesse, dans le calcul final. La retraite complémentaire, obligatoire, est pilotée par les élus du RSI, qui en gèrent l'équilibre entre prestations et cotisations. Dernier élément fondamental concernant le RSI : il officialise le statut du commerçant et de l'artisan, auparavant qualifiés par défaut de «*travailleurs non salariés et non agricoles*». Fondamental, en effet !

\*CMR = Caisse Maladie Régionale

## Le calcul de la retraite : à vos calculettes !

**Retraite de base :** 50% de la moyenne des 25 meilleures années de revenus (dans la limite du plafond de la sécurité sociale de 32 184 Euros/an, et sur la base de 160 trimestres de cotisation).

**Retraite complémentaire :** Les 7% de cotisations prélevées sur le revenu professionnel annuel de l'artisan servent à acheter des points de cotisations. Multipliés au moment du départ en retraite par la valeur du point, revalorisée périodiquement, ils donnent le montant annuel de retraite complémentaire. (dans la limite de 4 fois le plafond de la Sécurité Sociale = 128 736 Euros)

**Age légal de départ à la retraite :** 60 ans, avec possibilité d'anticiper pour les assurés handicapés (à partir de 56 ans), et les longues carrières professionnelles.

**Durée minimale de cotisation pour retraite à plein taux :** 160 trimestres

**Attention, des changements pourraient intervenir en 2008.**

## ans : pour bien la vivre...

### Quelques pistes pour la préparer...

**Bien que tous les artisans contactés pour l'élaboration de ce dossier finissent, bon an mal an, par retomber sur leurs pieds et profiter, d'une façon ou d'une autre, de leur vie nouvelle, quelques pistes, pour préparer ce grand saut, ne sont pas superflues. A vos listes et calendriers !**

#### Les bons conseils de Chantal Aubry, conseillère du RSI.

- Pour les plus jeunes, une reconstitution de carrière est conseillée tous les 10 ans, environ, pour voir où on va. Ce sera prochainement automatique, avec l'envoi dès 2008 de relevés de carrières, progressivement mis en place par le RSI. Car il est fondamental de s'intéresser à sa carrière toute sa vie !
- Si vous y êtes presque, prenez-vous y environ 4 à 5 mois avant votre départ en retraite. Il vous faut alors obtenir l'attribution de vos annuités, en faisant réaliser un relevé de carrière. Nous nous en occupons, au RSI. Si au final vous n'avez pas tous vos trimestres, nous pouvons vous aider à en valider certains ! Il y a toujours des solutions pour acquérir des trimestres manquants.
- Gardez tous vos justificatifs, preuves d'emplois, livret de famille, documents relatifs aux arrêts maladie, attestations d'invalidité, bulletins de salaires et autres éléments prouvant que vous avez travaillé, même chez vos parents, même en formation...Et aussi tout ce qui peut prouver que vous avez transmis votre entreprise.
- Soyez patients... Il faut du temps pour rassembler tous ces éléments, contacter tous les régimes de retraite et reconstituer votre carrière ! D'où l'intérêt d'anticiper... :  
**RSI - Numéro vert 0805 40 2006**  
**www.le-rsi.fr**



Chantal Aubry est gestionnaire de dossier, animatrice de groupe au RSI.

#### Pierre Chasseigne, conseiller en reconstitution de carrière, spécialiste des parcours complexes.



Il a travaillé pendant 20 ans pour une caisse de retraite et de prévoyance. Lorsqu'il y a deux ans, il monte avec sa compagne, un cabinet de conseil, Pierre Chasseigne sait donc bien où il s'aventure... Les rôles sont d'emblée bien répartis. Elle s'occupera d'optimisation fiscale, lui de reconstitution de carrière. Et cet «*expert en retraite*» ainsi qu'il se définit lui-même, s'en donne à cœur joie : plus les parcours sont compliqués, avec un statut de salarié évoluant vers celui d'indépendant, avec même un poste à l'étranger, plus il aime ! Si en plus vous lui amenez une histoire de divorce ou de séparation, il excellera ! **«Mon travail consiste en investigations diverses, afin de reconstituer les carrières dans leur intégralité, et de parvenir à évaluer au plus juste le montant d'une retraite»** explique le conseiller, qui travaille, c'est évident, en toute confidentialité.

Ce Sherlock Holmes des carrières

complexes aime avoir toutes les cartes en main, c'est-à-dire connaître si possible l'ensemble des revenus de ses clients, pour avoir une «*vision patrimoniale*», et évaluer en toutes connaissances de cause les revenus de retraite. Ce qui permet de donner les meilleurs conseils possibles, en fonction également des désirs et du train de vie des intéressés. Le conseil du spécialiste est donc de solliciter un audit de carrière dès la cinquantaine, voire avant, si le cas est compliqué, afin de ne pas devoir se presser. Et si «*la photo à l'instant T*» n'est pas satisfaisante, il reste alors du temps pour faire des ajustements, des placements immobiliers, par exemple. **«Mais il est important de ne rien oublier, prévient le conseiller. Comme dans une sauce, s'il manque un ingrédient, le résultat n'est pas terrible !».**

**Pierre Chasseigne**

**MP CONSEIL - © 0870 56 35 07**

## Comment ils la préparent...

Pour ceux qui y plongeront prochainement, où ont encore quelques années devant eux, l'anticipation est indispensable. Ils songent à «leurs vieux jours», en termes de revenus, et y incluent leurs épouses, souvent impliquées professionnellement, mais pas toujours bénéficiaires d'une retraite. Ils veulent aussi préserver leur entreprise, et ses salariés. D'autres, plus jeunes n'ont pas le temps d'y penser. Il faut d'abord assurer le développement de son entreprise. Exemples.

**Eric Bruhay, couvreur :**

**«Des placements immobiliers pour la retraite, c'est bien !»**

Depuis qu'il est tout jeune, son idée fixe fut de parvenir à s'installer. Aujourd'hui Eric Bruhay, 44 ans, dirige une entreprise de 8 salariés et 4 apprentis, dernièrement installée dans des locaux flambants neufs en zone artisanale de Nozay.

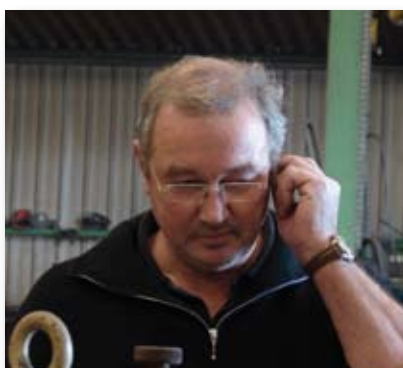
*«Lorsque il fut question d'embaucher ou non mon épouse, qui assurait les tâches administratives de l'entreprise, nous avons décidé de ne pas alourdir les charges de personnel, mais de lui constituer une retraite sous forme de placements immobiliers»* résume l'artisan, une moustache de bon vivant barrant son visage jovial. Petit à petit, le couple acquiert et rénove des immeubles alentours, et les loue, assurant

ainsi une rentrée régulière de loyers. *«Nos premiers investissements seront amortis d'ici quelques années quand mon épouse aura 48 ans !* explique le couvreur. *Et moi, je pourrais, si je le souhaite, m'arrêter à 51 ans, avec une retraite convenable».*

Ce qui ne sera de toutes façons pas le cas avant que l'artisan ne se soit assuré que son équipe est «recasée» dans de bonnes conditions, peut-être même dans la continuité de son l'entreprise. Quant aux locaux qu'il vient de faire construire, le dirigeant les a tout de même conçus assez polyvalents pour qu'ils puissent un jour être vendus à d'autres corps de métiers... Avisé, n'est-ce pas ?



**Claude Boiziau, mécano-soudeur :**  
**«Une transmission fluide, pour partir en toute tranquillité».**



A pas tout à fait 57 ans, Claude Boiziau a décidé de profiter de la réforme des retraites, et de faire valoir son droit au départ. Mais il veut légitimement que l'entreprise familiale de mécano-soudure qu'il dirige depuis 1990 à la Remaudière, perdure, et que la passation de témoin entre lui et le salarié reprenneur se fasse de façon fluide. Suivant les conseils de la CMA, il a donc commencé à lui vendre les

parts sociales, et lui louera ses bâtiments pendant encore 3 ans, avant de les céder. *«C'est une décision assez récente, tout n'est pas encore bien fixé...»* confie l'artisan, sans doute bien plus à l'aise un appareil de soudure en main que face à la journaliste ! Petit à petit donc, il passe la main pour l'organisation du travail, les achats et la gestion des matériels... *«La transmission est pour le moment facile»* avoue Claude Boiziau, dont le vœu le plus cher est de partir en toute tranquillité. En transmettant à un employé motivé, entré dans la maison à l'âge de 14 ans, et en poste depuis plus de 20 ans, l'artisan presque retraité a sans doute fait le meilleur choix possible... Et pourra donc, dès 2008, profiter des joies du vélo et de la natation, qu'il affectionne, et *«rénover et arranger, à la maison, tout ce qui en a besoin»*. Tout en gardant, sans doute, encore un œil vigilant sur son ancienne entreprise.

**Didier Rayssiguier, jeune fabricant de sièges Club**

*«Mon activité est récente, ma préoccupation, c'est pas encore la retraite, c'est essentiellement le Chiffre d'affaires».*



## 5 Retraités, 5 vécus...

Les artisans partent à la retraite soit en arrêtant purement et simplement l'activité de leur entreprise soit en la transmettant. Cette entreprise, ils l'ont souvent créée et développée avec beaucoup de foi et d'énergie. Comment alors, vivent-ils leur retraite ? Témoignages de ceux qui ont du mal à sortir d'une activité professionnelle intense, mais aussi de ceux qui ont définitivement tourné la page...

### Benoît Klein, ancien couvreur : besoin et envie de transmettre aux jeunes !



Créateur, avec son épouse Jeanine, d'une entreprise de couverture, Benoît Klein a difficilement «*décroché*», il y a juste 2 ans, après une vie professionnelle passionnante,

qui fait encore briller son regard. «*A 58 ans, j'avais commencé à anticiper mon départ*» explique le dynamique retraité. Pas question, en effet, de laisser sur le carreau les 18 employés de cette entreprise florissante, petit à petit sortie de sa vocation de couverture simple, pour les ouvrages plus exigeants, effectués en partenariat avec des architectes, ou des restaurations d'édifices du patrimoine national. Trois salariés sont candidats à la reprise, et le patron doit encore rester quelques temps, en tant que salarié. Mais les choses vont plus vite que prévu, et l'ancien Compagnon s'aperçoit rapidement qu'il doit céder la place...

«*Ce fut un vrai choc psychologique, se souvient-il aujourd'hui avec le sourire. Il a fallu que je me trouve très vite de nouvelles occupations !*». Alors il embraye sur le conseil en enseignement technologique, à l'Académie de Nantes, la formation professionnelle, la présidence de jurys d'examens - les Olympiades des métiers ou le jury du MOF, par exemple - et aussi la mission d'«*artisan messenger*» pour la CAPEB. «*Il faut dire aux jeunes à quel point nos métiers sont passionnants, leur donner envie de s'investir, de faire du beau travail, leur transmettre nos valeurs...*» insiste le couvreur avec conviction. Désormais occupé à plein temps, et finalement heureux de l'orientation nouvelle de sa vie, il remet à plus tard rêves de voyage et de farniente : «*Former est un devoir ! Je suis là où je suis grâce aux anciens, dites-le bien !*».

### Gérard Bourdaud, ancien dépanneur radio-TV : un sas de décompression avant la «vraie» retraite...

Pour trouver son entreprise, et sa maison voisine, c'est simple : cherchez le plus haut point de Saffré, où culmine son antenne hertzienne ! Le radioélectricien qu'est Gérard Bourdaud a laissé sa passion professionnelle pour les radios, téléviseurs et Hi Fi envahir aussi sa vie privée. Et c'est sans doute ce qui le «*sauve*» aujourd'hui, alors qu'il vient de céder son entreprise à deux de ses salariés, saisissant là «*une opportunité*».

Installé à son compte en 1970, l'artisan a développé un concept unique : le dépannage minute de téléviseurs, après «*consultation*» et diagnostic immédiat de la panne. «*Si la réparation peut se faire dans les 30 mn, on l'effectue de suite !*», explique Gérard Bourdaud, dont les clients ont bien vite su trouver le chemin de l'atelier, pourtant en pleine campagne.

A la fin juin 07, donc, le radioélectricien transmet «*son bébé*», et demeure pour quelques mois encore salarié à temps partiel. «*Mon entreprise a 37 ans, mais*

*je veux croire qu'elle a encore besoin de moi...*» avoue-t-il nostalgique, alors que les jours qui le séparent de la vraie retraite sont désormais comptés. Pourtant déjà, l'entreprise lui échappe, les repreneurs élargissant le champ des dépannages, pour assurer l'avenir. Puriste, Gérard Bourdaud ne voit, lui, que par la radioélectricité, et reporte donc son énergie sur sa collection exceptionnelle de plus de 400 TSF. «*Les ondes hertziennes sont invisibles ; quand on parvient à réparer un vieux matériel, et à mettre au point une bonne réception, c'est*



*un peu de la magie !*», s'émerveille-t-il, en dévoilant quelques belles pièces. Comme ce micro de 1950, qu'utilisa le général de Gaulle lors d'un discours au maquis de Saffré... Pas de soucis donc, pour la retraite de Gérard. La passion est toujours là, l'énergie et les projets aussi, comme celui de créer un petit musée autour de sa collection, ou d'organiser un atelier de réparation pour les radioamateurs. L'artisan retraité est toujours à l'écoute...



## Gérard Gaboriau, ancien boulanger, a plongé dans la retraite sans états d'âme !



Gérard Gaboriau, à droite

«*J'ai commencé à travailler à 14 ans, et n'ai eu absolument aucune interruption de carrière !*» raconte le boulanger, retraité depuis quelques mois à peine. C'est dire que cette retraite était non seulement bienvenue, mais très attendue, et donc, bien préparée. Après 18 ans à la tête d'une boulangerie nantaise, Gérard et Martine Gaboriau ont reflué vers leur Vendée natale, et la maison qu'ils y possèdent. «*Il y a quelques années que nous y songions. Lorsque la nouvelle Loi sur les retraites est*

*sortie, nous avons foncé !*».

Le couple se fixe alors une date limite de départ, et entreprend les démarches pour vendre son commerce. «*Tout s'est très bien passé de ce côté là. La confiance est de suite passée avec nos successeurs, qui ont aussi repris les 6 salariés, un vrai soulagement pour nous*». L'esprit donc libre, les Gaboriau abordent alors le plus délicat : la préparation mentale. Que faire de tout ce temps libre, lorsqu'on a travaillé avec ardeur pendant 42 ans non stop ? La maison de St-

Hilaire de Riez les attend, «*un bel endroit*», que les retraités entreprennent de suite de «*relooker*», du jardin aux chambres ! «*Mais attention, sans contrainte !* précise Gérard. *A notre rythme, et sans nous priver d'une sortie à vélo, ni d'une ballade sur la plage !*» Ni d'une visite à l'un de leurs deux enfants... Ou d'un câlin à Evan, ce premier petit fils, né il y a quelques semaines. Un conseil aux futurs retraités ? «*Il faut vouloir partir, et ne pas subir sa retraite !*». A bon entendeur...

## Bernard Georget, ancien boucher : «entretenir son outil de travail avant de songer à transmettre !»

Il rentre juste d'une croisière sur le Nil, va repartir vers une réunion du syndicat de la boucherie, dont il est président pour la Loire-Atlantique, avec un arrêt à Paris, le temps d'embrasser sa progéniture. Bref, Bernard Georget, pourtant retraité depuis à peine 3 mois, est assez insaisissable ! A son compte à 24 ans, l'ancien boucher nazairien est d'une sérénité parfaite : il a réussi à transmettre son commerce dans de bonnes conditions, la santé est encore là, le dynamisme aussi. Quant aux projets, il n'en manque guère...



«*Alors que j'avais toujours embauché des ouvriers très jeunes, j'ai changé d'optique il y a 5 ans environ, en songeant à ma retraite*, explique le jovial quinquagénaire. *Les jeunes, ils veulent vivre plusieurs expériences professionnelles, et partent. En prenant un ouvrier d'une trentaine*

*d'années, j'avais des chances de l'intéresser à la reprise de mon commerce*». Cette approche fut la bonne, et la proposition, lancée du bout des lèvres à son nouvel employé - trentenaire ! - laissa celui-ci d'autant moins indifférent que le patron avait ajouté un séduisant «*je ne t'embêterai pas !*». En 2005, l'EURL devient SARL, et 30% de ses parts sont prises par le futur repreneur. Ce dernier s'associe avec un copain d'apprentissage, et tous deux rachètent le reste de l'entreprise en septembre 2007. «*L'employée demeure, les fournisseurs de nos viandes labélisées restent inchangés, la clientèle est fidèle, tout va bien !* résume l'artisan, fier d'avoir su conserver un outil de travail attractif. *C'est important, avant de transmettre, de vérifier que son environnement de travail est moderne et aux normes !*».

Alors, lorsqu'il sera dégagé de ses responsabilités d'Élu à la Chambre de Commerce, dans l'organisation de Serbotel, et auprès de son syndicat, Bernard Georget compte bien en profiter ! Fan de voyages, de vélo et de plongée sous-marine, il veut aussi, avec son épouse, se mettre sérieusement à l'anglais. «*Pour voyager, c'est quand même mieux !*». D'autant que les prochaines conduiront dans l'ouest américain et... en Asie. Bon vent, Monsieur Georget !

## Freddy Buord, ancien menuisier : «je n'ai pas pensé à vendre mon entreprise !»



«*j'ai formé 14 apprentis en 31 ans d'activité à mon compte*». On perçoit d'emblée chez ce compagnon du Tour de France la passion et l'envie de transmettre son savoir comme les anciens ont fait pour lui. Au point d'avoir reculé l'âge de son départ en retraite (62,5 ans) pour que son dernier apprenti passe son CAP. S'il n'a pas envisagé vendre son entreprise c'est aussi parce que voir partir ses machines aurait été un crève-cœur. Pas une journée sans être dans l'atelier, c'est sa vie. «*J'ai maintenant le temps de travailler pour moi*». Il regrette que sa pension ne tienne pas compte de son engagement à former des jeunes : «*on devrait reconnaître cette implication dans le calcul de la retraite*». En dehors de son cher atelier et de ses odeurs de bois, Freddy et sa femme aiment voyager et découvrir d'autres horizons comme la Birmanie, le Pérou, le Canada, l'Afrique du sud, l'Inde et bientôt l'Ouzbékistan.

### Les artisans retraités en Associations...

Lorsqu'enfin tous les obstacles auront été franchis, qu'ils soient administratifs, psychologiques ou d'organisation pratique, les artisans auront la ressource de s'appuyer sur leurs camarades, afin de ne pas se sentir «lâchés» seuls dans la vie oisive, en dépit des attentions de leur entourage et des activités qu'ils ont prévu de se donner. Quelques idées...

**Noël Bréger, président de l'ARA :**

**«Artisans retraités, ne restez pas isolés, rejoignez nous !»**

Très investi dans l'Association des Retraités de l'Artisanat depuis une bonne quinzaine d'années, Noël Bréger, ancien carreleur nantais, avoue sans vantardise aucune que le nombre d'adhérents est passé de 240 à plus de 400, depuis qu'il a pris en main l'animation de l'ARA. *«Les loisirs, c'est ce qui a conduit les hommes et les femmes de l'association à se voir, à échanger !».*



*«Nous nous battons aussi pour améliorer nos retraites complémentaires, et intervenons auprès des élus, reprend ce syndicaliste convaincu. Il ne faut jamais baisser les bras, les victoires déjà remportées en sont la preuve !».* L'ARA soutient également l'association *«l'Outil en main»*, et se veut représenter une large diversité de métiers artisanaux. *«Faire l'unité, tous corps de métiers confondus, c'est assurer la force et la continuité du syndicalisme !»* insiste avec vigueur l'ancien carreleur.

Un message, pour les retraités d'aujourd'hui et de demain ? *«Nous ne sommes pas une association de vieux ! Nous avons l'esprit jeune, venez nous rejoindre ! Nous avons tant de richesses à partager !».*

Et des activités, il en sort de sa poche comme un vrai magicien : journal de liaison mensuel, voyages à l'étranger - en Hongrie, en 2008- galette des rois, pique-nique... Sans oublier ces fameux diplômes de l'EPI, Epouse Professionnellement Indispensable, dont sont honorés, tous les ans depuis 1997, quelques femmes d'artisans, collaboratrices de l'ombre, héroïnes d'un jour, éternellement touchées par la délicate attention... Ni encore, cet ouvrage engagé, paru il y a 2 ans pour le 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'ARA

44, recueil émouvant de témoignages d'artisans... Sous la bannière d'une fédération, la FENARA, reconnue comme interlocutrice des Pouvoirs Publics, l'ARA 44 milite tous azimuts pour améliorer les régimes de retraite et de réversion, la couverture sociale des artisans, mais aussi pour de meilleures conditions de travail (prêt à taux minorés, prime aux maîtres d'apprentissage...).

**ARA/FENARA**  
**4 rue de l'Aéronautique**  
**ZI Du Chaffault**  
**44344 Bouguenais Cedex**



### Association «L'outil en main» : Quand les aînés apprennent aux jeunes les gestes du métier...

C'est une ruche bourdonnante, où têtes blanches et brunes sont penchées sur les mêmes établis, dans une atmosphère studieuse. Chaque mercredi, une douzaine d'artisans retraités retrouvent des enfants de 10 à 14 ans, à qui ils transmettent les gestes «vrais» de leurs métiers respectifs.

Annick Poul est la coordinatrice de l'antenne nantaise, créée il y a 4 ans seulement. Volubile et souriante, elle explique comment le bouche à oreille fonctionne, pour recruter des jeunes motivés par cette découverte multiple des métiers artisanaux. Et comment ces *«gens de métiers»* se dévouent chaque semaine pour initier les enfants aux gestes de base

## ARTISANS !

En mars 2008, la CMA44 organisera une réunion à votre attention sur la retraite dans l'artisanat. Suivez l'info dès février sur : [www.cm-nantes.fr](http://www.cm-nantes.fr)



de la menuiserie, la ferronnerie, la couture ou le jardinage. Alfred, ancien menuisier, est le doyen des intervenants : «*Nous voulons leur transmettre les valeurs de nos métiers, qu'on a tendance à oublier...*». Et susciter l'envie d'en apprendre plus, aussi, car ces approches restent sommaires, les

jeunes survolant alternativement tous les corps de métiers en quelques semaines. Quel bonheur, en effet, lorsqu'un jeune s'oriente professionnellement vers une activité initiée à «*l'Outil en main*» ! Faire encore des émules, garder le contact avec ses outils, son métier, et aussi les jeunes,

telle est sans doute la jolie motivation qui anime ces retraités actifs, heureux de déployer encore un savoir-faire intact.

**L'Outil en main**  
**150 rue des Pavillons**  
**44100 Nantes - ☎ 02 40 76 77 81**

*Outre ces deux associations, les Syndicats professionnels sont toujours à la recherche des bonnes volontés... pour collaborer à l'organisation de manifestations, contribuer à la valorisation des métiers auprès des jeunes ou participer à des jurys d'exams professionnels.*

## En conclusion

Souvent dans le monde du travail très jeunes, les artisans en sortent donc... également très jeunes ! Mais avec parfois des parcours professionnels compliqués, des changements de statuts, des formations, voire des réorientations, il est indispensable qu'ils soient attentifs aux conditions de leur future retraite bien avant qu'elle ne leur tombe dessus !

Et ceci malgré une vie active souvent dense, qui ne leur laisse généralement que peu de temps pour les paperasses qu'elles soient !

Pourtant, le sujet est brûlant d'actualité, et nul ne peut aujourd'hui l'ignorer. Les spé-

cialistes de la retraite recommandent unanimement aux artisans de se préoccuper de leur futur d'oisifs bien avant que le gong ne retentisse... Cela leur permettra de ne pas être pris au dépourvu, d'avoir eu le temps de rassembler tous les documents nécessaires à leur reconstitution de carrière, de savoir, aussi, quelles seront les conditions financières de leur vie de retraités. Et éventuellement d'agir pour les améliorer, si besoin est. Ainsi pourront-ils se constituer un capital immobilier, opter pour l'assurance-vie ou prendre une mutuelle, afin d'arrondir leurs futures fins de mois.

Enfin, penser à sa retraite lorsque l'on est en pleine activité, permet de la préparer également dans sa tête, ce qui n'est pas

anodin. Après 40 ans de labeur intense, l'artisan qui déprime en se retrouvant soudain désœuvré n'est pas si rare que ça...

Alors que vous souhaitez, comme Benoît Klein, Noël Bréger ou les artisans de «*l'Outil en main*» être actif et faire œuvre utile, ou bien profiter de la vie et des vôtres sans contrainte, comme Gérard Gaboriau, il faut y réfléchir à l'avance ! Pour apprécier pleinement cette seconde vie, et y investir l'énergie - et le talent - qui sont encore les vôtres...

*Interviews C.F.D.*